

Système de comptabilité économique et environnementale du Canada : utilisation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre, 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 13 décembre 2021

Au cours de la dernière décennie, l'économie canadienne a affiché une croissance plus rapide que celle des émissions industrielles de gaz à effet de serre (GES). De 2009 à 2019, l'économie s'est accrue en moyenne de 2,4 % par année, alors que les émissions industrielles de GES ont augmenté à un rythme environ cinq fois plus lent (0,5 %). Cette différence est principalement attribuable aux sources d'énergie utilisées par les Canadiens et Canadiennes pour chauffer et alimenter leurs logements et leurs entreprises au cours de cette décennie.

Les données sur l'utilisation de l'énergie et les émissions de GES présentées dans le présent communiqué rendent compte des activités économiques des industries, des ménages et des administrations publiques qui ont contribué au produit intérieur brut (PIB) du Canada en 2019. Les données permettent donc de dégager les tendances observées avant la pandémie de COVID-19. Les mesures de distanciation physique et les diverses restrictions des activités économiques liées à la pandémie ont eu une incidence sur les tendances, et les changements seront confirmés une fois que les données de 2020 seront disponibles.

Les présentes estimations des émissions de GES sont basées sur les lignes directrices du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) des Nations Unies et sont étroitement liées aux statistiques économiques. Elles diffèrent des estimations d'émissions de GES publiées par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), qui est responsable de la production du Rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. L'inventaire d'ECCC constitue le point de référence officiel pour les émissions de GES au Canada et il est basé sur les lignes directrices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les différences méthodologiques entre les deux produits de données, consultez le graphique [Approches complémentaires au rapport des émissions de gaz à effet de serre du Canada](#).

L'élimination progressive du charbon dans la production d'électricité a entraîné une diminution des émissions industrielles de gaz à effet de serre

De 2009 à 2019, l'économie canadienne (+26,5 %) mesurée par le PIB réel, la consommation totale d'énergie par les industries (+10,2 %) et les émissions industrielles de GES (+4,7 %) ont toutes affiché une croissance. Cependant, le rythme de croissance des émissions de GES était inférieur de près du cinquième à celui de l'économie et inférieur d'environ la moitié à celui de l'utilisation industrielle d'énergie.

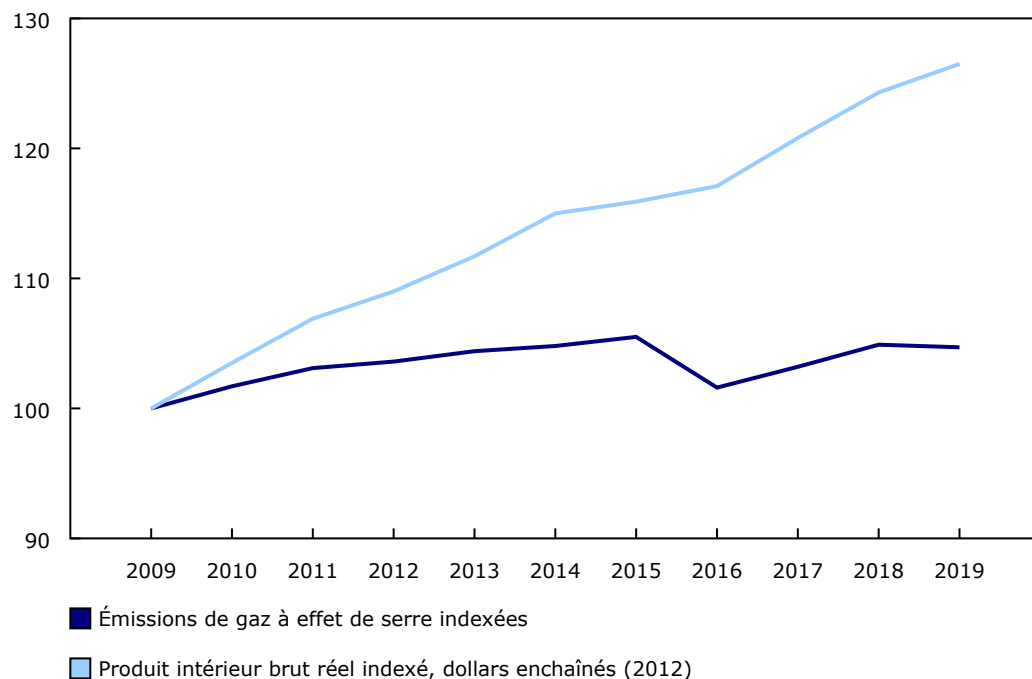
L'une des raisons pour lesquelles la croissance économique et l'augmentation de la consommation d'énergie du secteur industriel sont plus importantes que la hausse des émissions de GES est que l'industrie de la production, du transport et de la distribution d'électricité délaisse le charbon dans la production d'électricité au profit de sources d'énergie générant moins de GES. En effet, de 2009 à 2019, les émissions de GES de cette industrie ont fléchi de 34,1 %, alors que son PIB réel aux prix de base a augmenté de 15,2 %.

De 2018 à 2019, dans l'ensemble, l'intensité des émissions industrielles directes de GES a enregistré une baisse de 2,0 % pour se chiffrer à 0,32 kilotonne par million de dollars de PIB réel. L'intensité énergétique industrielle directe a quant à elle diminué de 1,7 % pour s'établir à 4,64 térajoules par million de dollars de PIB réel. Les émissions directes sont produites par les industries lorsqu'elles brûlent du carburant ou sous l'effet de leurs autres procédés industriels.



Graphique 1
Croissance plus faible des émissions industrielles de gaz à effet de serre par rapport au produit intérieur brut réel aux prix de base total

indice (2009 = 100)

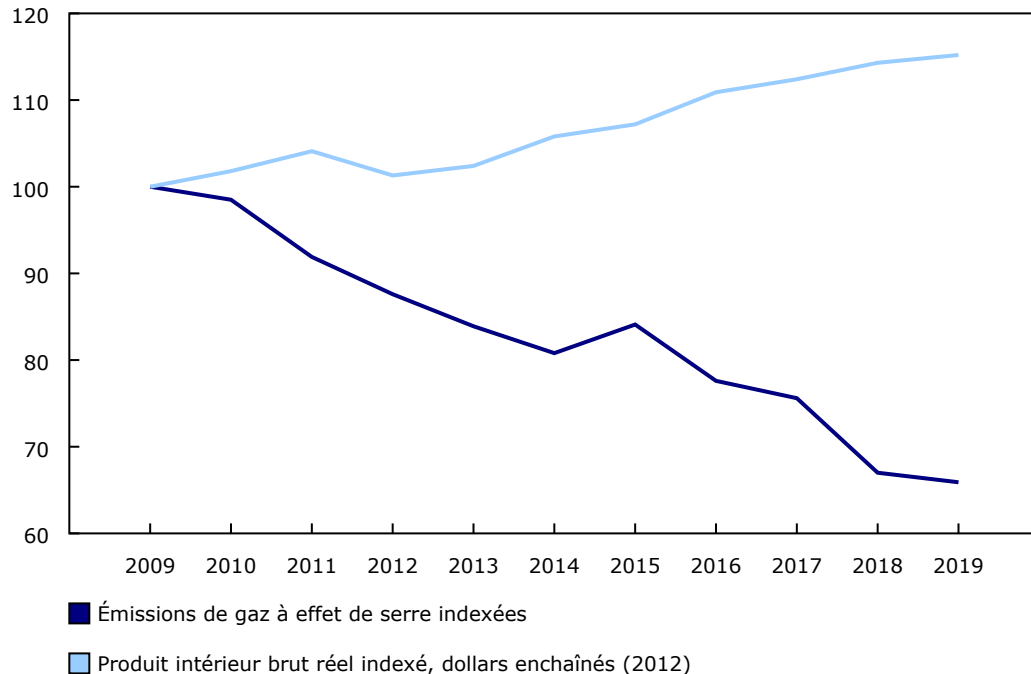


Source(s) : Tableaux [38-10-0097-01](#) and [36-10-0434-01](#).

Graphique 2

Divergence entre les émissions de gaz à effet de serre et le produit intérieur brut réel aux prix de base de l'industrie de la production, du transport et de la distribution d'électricité

indice (2009 = 100)



Source(s) : Tableaux 38-10-0097-01 and 36-10-0434-01.

L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz demeure le principal utilisateur industriel d'énergie au Canada

En 2019, l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz demeure le principal utilisateur industriel d'énergie du Canada, celle-ci ayant utilisé 17,3 % de la consommation d'énergie total. L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz a été la plus grande émettrice de GES au cours de la décennie de 2009 à 2019; en 2019, elle a été à l'origine de 20,7 % des émissions totales de GES au Canada.

Les ménages consomment près du quart de l'énergie utilisée au Canada

Le secteur résidentiel a été à l'origine de près du quart (23,6 %) de la consommation totale d'énergie au Canada en 2019, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2018. La consommation d'énergie des ménages s'est donc élevée à 75,8 gigajoules par personne, soit l'équivalent de l'énergie nécessaire pour faire fonctionner un réfrigérateur typique pendant environ 44 années consécutives.

Bien que les ménages aient consommé près du quart de l'énergie utilisée en 2019, ils ont été à l'origine de moins du cinquième (18,4 %) des émissions totales de GES au Canada cette année-là. Cela s'explique principalement par le fait qu'une part importante de l'énergie consommée par les ménages provient de l'électricité.

Les émissions des ménages par habitant représentent la quantité moyenne des émissions de GES des ménages produites par une personne et excluent toutes les émissions industrielles. Parmi les exemples de consommation finale des ménages, on compte l'achat d'essence pour un véhicule ou de gaz naturel pour chauffer un logement. La composition des combustibles offerts, le climat, la taille moyenne des ménages et le revenu moyen des ménages d'une région figurent parmi les facteurs qui ont une incidence sur les émissions par habitant.

En 2019, les émissions de GES des ménages canadiens par habitant ont diminué de 0,4 % pour se chiffrer à 3,8 tonnes par personne.

Dans un contexte international, les pays dont le compte d'émissions atmosphériques est fondé sur le SCEE, comme le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, ont fait état d'émissions des ménages par habitant allant de 1,7 à 2,2 tonnes en 2019.

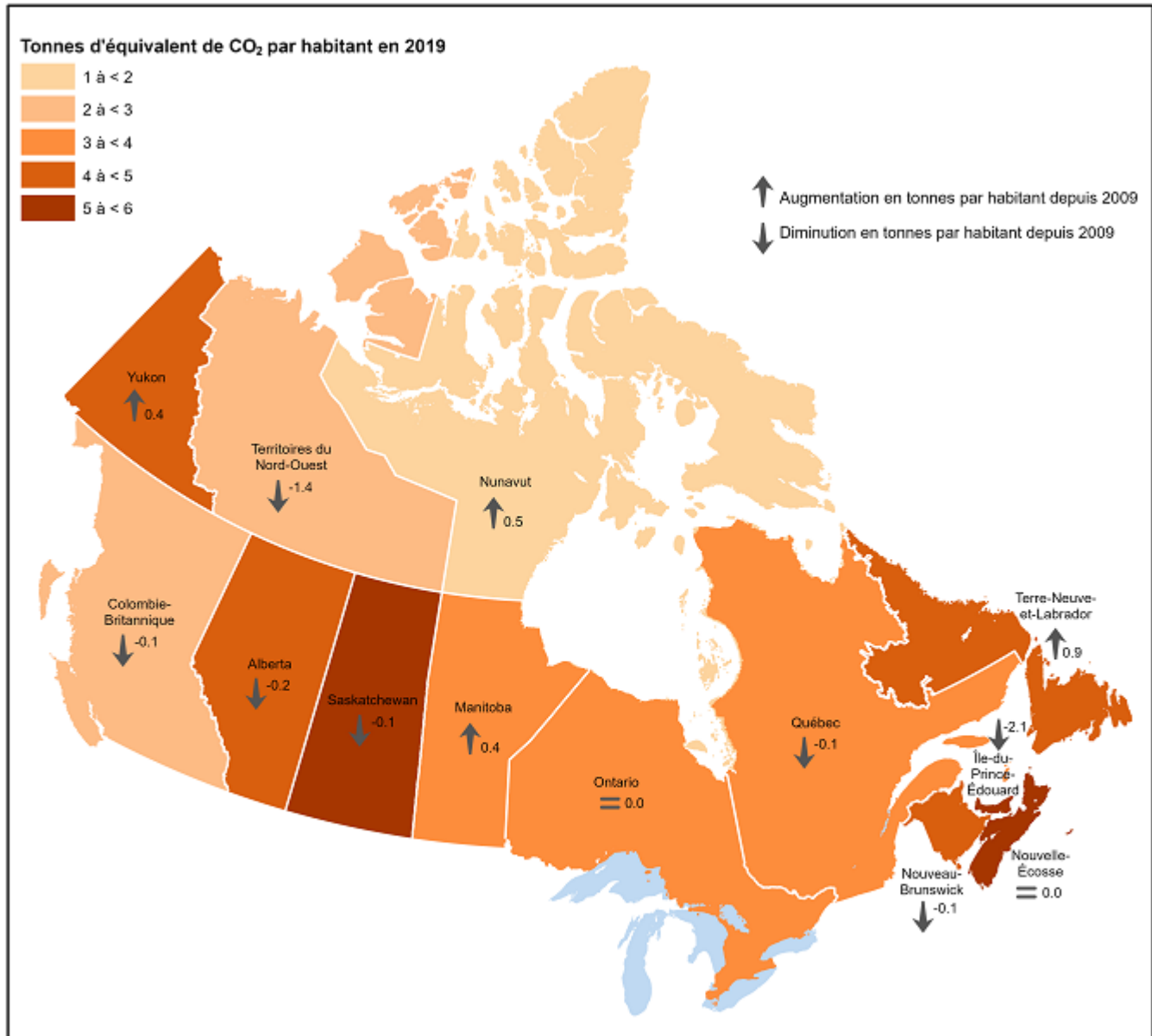
À l'échelle provinciale, c'est en Colombie-Britannique que les émissions de gaz à effet de serre des ménages par habitant sont les plus faibles, et ce sont dans les provinces de l'Atlantique qu'elles sont parmi les plus élevées

En 2019, la Colombie-Britannique et les territoires (2,9 tonnes par habitant) ont généré les plus faibles émissions de GES des ménages par habitant. Le Québec (3,2 tonnes) et le Manitoba (3,4 tonnes) se sont classés sous la moyenne nationale d'émissions de GES par habitant, alors que l'Ontario (3,8 tonnes) s'est situé au même niveau que la moyenne nationale.

Les émissions de GES des ménages par habitant ont été les plus élevées en Saskatchewan (5,6 tonnes), à l'Île-du-Prince-Édouard (5,3 tonnes), en Nouvelle-Écosse (5,1 tonnes) et à Terre-Neuve-et-Labrador (5,0 tonnes). L'Alberta (4,9 tonnes) et le Nouveau-Brunswick (4,7 tonnes) se sont aussi situés au-dessus de la moyenne nationale.

Parmi les provinces, Terre-Neuve-et-Labrador (+0,9 tonne) a enregistré la plus forte augmentation des émissions de GES des ménages par habitant de 2009 à 2019, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard (-2,1 tonnes) a affiché la plus forte diminution.

Carte 1 – Émissions de gaz à effet de serre des ménages par habitant en 2019



Source(s) : Statistique Canada, Compte de flux physique des émissions de gaz à effet de serre, tableau 38-10-0097-01.
Statistique Canada, Estimation de la population au 1er juillet, tableau 17-10-0005-01.

Les émissions de GES en Alberta sont principalement attribuables à l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz

La variation des émissions de GES au Canada rend compte des différences sur le plan du terrain, de la géographie et de la population de chaque province et territoire.

Le Canada est un pays riche en ressources naturelles, et une part considérable de ses ressources est extraite et utilisée au pays ou est exportée. L'extraction de nombreuses ressources — qu'elles soient renouvelables, comme celles issues de l'exploitation forestière, ou non renouvelables, comme celles issues de l'exploitation minière ou de l'extraction de pétrole et de gaz — contribue aux émissions annuelles de GES et à la croissance économique du pays.

L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz était la plus grande émettrice de GES en Alberta en 2019 : elle a été à l'origine de 45,8 % des émissions totales de GES de la province. Les émissions de cette industrie dans la province ont augmenté de 35,2 % au cours de la décennie de 2009 à 2019, parallèlement au développement des ressources dans la province.

Les ménages sont les principaux émetteurs dans le Centre du Canada

En Ontario (32,3 %) et au Québec (29,6 %), les ménages ont été la principale source d'émissions directes de GES en 2019. Un exemple d'émissions directes de GES des ménages est l'échappement d'automobiles à moteur à essence.

Les usines de pâte à papier, de papier et de carton sont à l'origine du cinquième des émissions en Colombie-Britannique

En 2019, les usines de pâte à papier, de papier et de carton (20,3 %) ainsi que les ménages (17,5 %) étaient les principales sources d'émissions de GES en Colombie-Britannique.

Dans plusieurs provinces, les cultures agricoles et l'élevage sont d'importants éléments ayant contribué aux émissions de gaz à effet de serre

En 2019, les cultures agricoles et l'élevage d'animaux ont été à l'origine de la plus grande part des émissions totales de GES au Manitoba (36,8 %) et de la deuxième part en importance à l'Île-du-Prince-Édouard (26,0 %), après les ménages (46,6 %).

En Saskatchewan, les cultures agricoles et l'élevage d'animaux (25,5 %), l'extraction de pétrole et de gaz (22,6 %) et la production, le transport et la distribution d'électricité (21,2 %) ont représenté près des trois quarts des émissions totales de GES dans cette province.

L'industrie de la production, du transport et de la distribution d'électricité et celle de l'extraction de pétrole et de gaz figurent parmi les principaux émetteurs des provinces de l'Atlantique

En 2019, la production, le transport et la distribution d'électricité ont été les principales sources d'émissions de GES en Nouvelle-Écosse (39,0 %). Au Nouveau-Brunswick, les ménages (21,9 %), les usines de pâte à papier, de papier et de carton (19,9 %) et la production, le transport et la distribution d'électricité (19,3 %) ont été les plus grands émetteurs de GES.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les ménages (23,0 %) ont été les principaux émetteurs de GES en 2019, suivis de l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz (21,8 %).

L'industrie de l'exploitation minière est la principale émettrice de gaz à effet de serre au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest

En 2019, le secteur de l'exploitation minière a été à l'origine de près de la moitié des émissions de GES au Nunavut (46,3 %) et de près du tiers des émissions dans les Territoires du Nord-Ouest (32,4 %).

Au Yukon, les ménages (27,3 %) ont été à l'origine de plus du quart des émissions totales de GES, suivis de l'extraction de minerais métalliques (15,8 %).

Note aux lecteurs

La base des estimations de gaz à effet de serre (GES) présentées dans cette diffusion sont les comptes des flux physiques (CFP) de Statistique Canada, qui servent à enregistrer les flux annuels de certaines ressources naturelles, de certains produits et de certains résidus entre l'économie canadienne et l'environnement. Les données sont présentées de manière à refléter les activités des industries, des ménages et des administrations publiques, et elles s'appuient sur le système de classification des industries et des biens et services utilisé dans les [tableaux des ressources et des emplois de Statistique Canada](#). Suivant le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) des Nations Unies, l'utilisation de ce système de classification permet d'intégrer des statistiques économiques canadiennes, comme le produit intérieur brut, aux comptes environnementaux.

Environnement et Changement climatique Canada est responsable de la production canadienne officielle du [Rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada](#). Cet inventaire, qui permet au Canada de s'acquitter de ses obligations en matière de déclaration aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), est conforme aux lignes directrices publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat; il constitue également le point de référence officiel pour les émissions de GES au Canada. Les inventaires nationaux basés sur la CCNUCC et les comptes de GES basés sur le SCEE des Nations Unies reposent sur des cadres méthodologiques différents, ce qui donne lieu à des estimations de GES différentes. Par conséquent, les définitions de secteurs qui figurent dans ces deux produits sont différentes et elles ne doivent pas faire l'objet d'une comparaison directe. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces différences méthodologiques, consultez la page de métadonnées [Système de comptabilité économique et environnementale du Canada — Comptes des flux physiques](#) et la [note Approches complémentaires au rapport des émissions de gaz à effet de serre du Canada](#).

Les données provisoires des CFP sur la consommation d'énergie à l'échelle nationale ([38-10-0096-01](#)) et les émissions de GES à l'échelle nationale, provinciale et territoriale ([38-10-0097-01](#)) de 2019 sont maintenant disponibles. Les estimations de la consommation d'énergie et des émissions de GES de 2009 à 2018 ont également été mises à jour à l'aide des données sources révisées. Finalement, les estimations de 2009 à 2017 ont aussi été révisées pour l'intensité directe et indirecte en énergie et émissions de gaz à effet de serre, selon les industries ([38-10-0098-01](#)) et les flux physiques par catégorie de la demande finale ([38-10-0010-01](#)).

Les produits [Compte de flux physique d'utilisation d'énergie : Outil interactif](#) et [Compte de flux physique des émissions de gaz à effet de serre : outil interactif](#), qui font tous les deux partie de la série sur les visualisations de données ([71-607-X](#)), sont maintenant disponibles. Pour connaître les dernières nouvelles sur l'énergie au Canada, visitez le site Web du [Centre canadien d'information sur l'énergie](#).

Tableaux disponibles : [38-10-0010-01](#) et [38-10-0096-01](#) à [38-10-0098-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5115](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca.